

Faits divers

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques**

Band (Jahr): **22 (1889)**

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

FAITS DIVERS

Programme de la Société de la Haye pour la défense de la religion chrétienne, pour l'année 1889.

Les directeurs de la Société ont dans leur session du 10 septembre 1889 et jours suivants, prononcé leur jugement sur deux mémoires allemands.

Le premier (avec l'épigraphe Jean V, 39) servait de réponse à la question : *Quel est l'état actuel du problème synoptique ?* L'auteur de ce mémoire étendu se montrait familiarisé avec la littérature de son sujet et s'était appliqué à recueillir et à classer les opinions et les remarques des critiques. Son travail attestait d'ailleurs un vif intérêt pour la biographie de Jésus et un effort louable d'impartialité. Mais il n'avait pas eu le bonheur de composer un livre propre à donner une réponse satisfaisante à la question. D'abord la forme laissait à désirer : le style manquait de clarté, plusieurs expressions étaient étranges et à peine intelligibles. Les nombreux renvois étaient faits de manière à rendre difficile une vue d'ensemble. Les seize paragraphes, d'une étendue très inégale, ne faisaient pas ressortir clairement le plan de l'auteur. Mais c'est surtout le contenu qui provoque les objections. Estimant devoir offrir autre chose que ce qui se trouve dans les introductions du Nouveau Testament et dans les monographies sur le problème synoptique, l'auteur a malheureusement supprimé l'histoire de l'étude critique des synoptiques et a, de plus, inventé et suivi une méthode qui ne pouvait jamais conduire au but voulu. Entre les mains de l'auteur, les divers points de vue qui président à la solution du problème, les rapports des synoptiques, les différences,

leur tendance à chacun en particulier se présentent successivement pour fournir leurs données et exercer la critique les uns sur les autres. Il en est résulté une étude du problème d'une rare insuffisance et digne d'une sévère improbation. Aussi l'auteur a-t-il, contre son intention, donné l'impression d'une confusion désespérée dans l'état actuel des recherches, contrairement à l'attente favorable qu'il a manifestée dans le dernier paragraphe. On se demande en vain après la lecture du mémoire si les rapports réciproques des synoptiques ont pu être fixés déjà jusqu'à un certain point et par quels moyens la critique peut parvenir à se rapprocher de la solution du problème. Le but que les directeurs s'étaient proposé, n'ayant pas été atteint, ils n'ont pas pu décerner le prix. Ce qui ne les empêche pas de rendre hommage aux connaissances et au zèle de l'auteur.

Le second mémoire avec l'épigraphe : *ἐν πνεύματι καὶ ἀληθείᾳ* répond à la question : la Société demande *un mémoire scientifique donnant un aperçu historique du caractère du culte protestant et une appréciation de son importance au point de vue des idées et des besoins religieux actuels*. En faisant abstraction de la question qui l'a provoqué, ce mémoire, sauf quelques objections fondées, pourrait passer en général pour digne d'éloge. En effet, l'auteur a décrit dans sa première partie les fondements du culte protestant, dans l'église luthérienne et dans l'église réformée, d'une manière claire et assez complète. Les développements subséquents de ce culte laissent à désirer ; mais il serait facile de les modifier sans nuire à l'économie de l'ensemble. Dans la seconde partie l'auteur aborde la question de la réforme à apporter au culte, du besoin qui s'en fait sentir et des améliorations qu'on pourrait y apporter. Tout en convenant du bon que renferme cette partie, on ne saurait s'empêcher de lui adresser quelques remarques. L'auteur se borne presque exclusivement à l'Allemagne ; sa conception du caractère du culte ne découle pas de l'essence du protestantisme ; ses sympathies pour une liturgie fixe semblent exagérées. Ce qui n'empêche pas que ce mémoire bien rédigé ne puisse avoir un prix réel pour son pays. Mais ce point de vue n'était pas celui des directeurs. Ceux-ci ne s'étaient pas

borné à demander un aperçu historique du culte protestant, mais encore une appréciation de son importance en rapport avec les idées et les besoins religieux actuels. Or l'auteur n'a guère songé à cet objet : ces besoins et ces idées n'ont été nulle part décrits ; plusieurs d'entre eux étaient censés ne pas exister, comme il appert par les propositions de réforme, très modestes, que l'auteur hasarde. Il n'est donc pas étonnant que les directeurs aient refusé le prix à un mémoire qui ne manquait pas de mérite.

Les deux questions ci-dessus mentionnées sont supprimées et voici les deux nouvelles qui sont mises au concours :

I. Que faut-il entendre par l'*ordre moral* ? Quelles en sont les bases et dans quel rapport se trouve-t-il avec la foi religieuse ?

II. Quelle est la mission d'un gouvernement chrétien dans les colonies peuplées de mahométans et de païens ?

Les réponses doivent rentrer avant le 15 décembre 1890. Celles qui traitent de la *discipline dans l'Eglise réformée*, de la *doctrine du royaume de Dieu dans le Nouveau Testament* et du *droit de la mystique dans la religion* devront rentrer avant le 15 décembre 1889.

Les conditions du concours sont les mêmes que celles des années précédentes. Nous nous permettons de renvoyer à la Revue de 1888, p. 72, 73.
